

Le Championnat de France des Sports de Traineaux Hors Neige 2009 sera organisé par le club Keremma à Carhaix-Plouguer (Finistère) les 22 et 23 novembre 2008.

Catégories :

Les catégories avec un titre en jeu, sous réserves de rassembler un nombre réglementaire de compétiteurs (voir ci-après) seront :

- Canicross Junior, Senior, Vétéran avec les distinguos Messieurs et Dames sur 5,550 km,
- VTT-Joering Junior, Senior avec les distinguos Messieurs et Dames sur 5,550km,
- Roller et 4 chiens sur 5,550 km,
- 6 et 8 chiens sur 6,530 km.

Un canicross enfant et un relais seront également organisés hors championnat.

Le site est susceptible d'accueillir un nombre illimité de concurrents. Néanmoins, afin de cadrer le niveau technique requis pour courir un championnat de France et rester dans des limites raisonnables de participation, il est demandé aux clubs d'effectuer un travail d'encadrement de ses postulants.

Les catégories seront validées avec 5 concurrents au départ de la première manche en Senior Messieurs et Dames, 3 pour les catégories Juniors.

Conformément à la décision prise en AG 2007, cette mesure n'est pas appliquée pour les catégories nordiques lors des Championnats de France mais les titres de Champion de France et Vice-champion de France dans ces catégories ne seront attribués que si la performance chronométrique du compétiteur est inférieure à 150 % du temps du 1^{er} de la catégorie scratch.

Conformément à l'esprit de la motion de l'ATCB présentée à l'AG 2008 qui sera reformulée et soumise au vote lors de notre AGE de cet automne, dans les jours qui suivent le délai d'inscription, tous les clubs seront informés par email des catégories invalidées au vu des inscriptions reçues. Les clubs ayant des compétiteurs inscrits dans des catégories non validées seront informés dans le même mail de la possibilité soit de modifier la catégorie du coureur impacté soit annuler sa participation soit confirmer la participation dans la catégorie qui sera alors courue sans titre en jeu. Aucun coureur impacté ne sera prévenu personnellement par la fédération. Les clubs devront assumer de manière performante ce service. Pour des raisons de réactivité, les communications se feront uniquement par email.

Inscriptions :

Les clubs inscrivent leurs équipes dès maintenant auprès de la Direction Financière : Denis Chéoux 9 rue du Chêne Vert 33440 Ambares-LaGrave en joignant le formulaire rempli et un chèque global à l'ordre de la FFST pour toute l'Equipe et les repas additionnels.

Le prix de l'inscription est de 40 Euros y compris le repas musher, boissons en sus.

Les repas additionnels doivent être réservés en même temps au prix de :

- 12 € pour accompagnateurs âgés de 14 ans et plus,
- 6 € pour les enfants de 6 à 13 ans inclus,
- Gratuit pour les enfants de 0 à 5 ans.

Contrairement aux éditions précédentes des Championnats de France, nos amis de la FFPTC devront s'acquitter du montant des frais d'inscriptions et devront essayer de se constituer en 1 ou plusieurs équipes suivant leurs clubs ou affinités.

Chaque équipe nommera à l'inscription un Capitaine d'Equipe chargé de la relation entre l'organisation et ses coureurs (remise des dossards, réclamations, participation aux réunions des capitaines d'Equipe obligatoires, modifications de programmes etc.)

LE DELAI IMPERATIF D'INSCRIPTION EST FIXE AU 7 NOVEMBRE 2008, CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.

Nous demandons aux clubs d'inscrire leur équipe par catégories et ordre de notoriété. Si un filtrage s'avérait nécessaire, il se ferait par les fonds de listes d'inscription.

Renseignements, programmes, adresses et téléphones utiles :

Le club Keremma développera en temps utiles un site sur lequel seront compilés tous les renseignements nécessaires comme plan des pistes et des aires techniques, téléphones et adresses utiles, hébergement.

Merci de votre attention.

La FFST